

Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 26 juin 2012

Présents : Christian SORET,
Catherine CARPENTIER,
Bernard LEROY, Claude DASSE, Alain ROCHETTE, Thierry VANDEBROUCK

Absents avec pouvoir : S. BERTIN avec pouvoir à C. DASSE
F. DRUOT avec pouvoir à A. ROCHETTE
G. PAQUERAUD avec pouvoir à C. CARPENTIER
G. THOMAS avec pouvoir à C. SORET
D. NEVEU avec pouvoir à T. VANDEBROUCK

Absents non excusés : Christian FAUCHET, J.J. LETAILLEUR, Marie VONCKEN

Secrétaire de séance : M. Claude DASSE

La séance est ouverte à 20 h 30

* * * * *

Le conseil municipal a délibéré et pris position sur les sujets suivants :

1) PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mars 2012

Approuvé à l'unanimité après modifications.

2) EXTENSION DES ZONES D'ACTIVITES DU S.I.A.R.P.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée la fusion entre le S.I.A.R.P. et le S.I.A.C./RCM et précise qu'elle nécessite la nomination de deux délégués titulaires du village.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'extension du périmètre du S.I.A.R.P. et la nomination de deux délégués Mrs Christian SORET et Claude DASSE.

3) DECISION MODIFICATIVE AU BUDGET COMMUNAL 2012

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la décision modificative prise afin d'équilibrer la section des dépenses imprévues à 7,5 % du budget de fonctionnement. (Taux légal).

Compte 022	- 17.000 €
Compte 61522	+ 17.000 €

4) QUESTIONS DIVERSES

A) ESPACE « LOISIRS ET SPORTS »

- 1) Subvention du Conseil Général accordée : 105.000 €.
- 2) Décision positive ou négative d'accord d'une subvention de 135.000 € par la Commission Régionale d'Ile de France le 12 Juillet 2012.

Si OUI : Lancement des travaux.

Si NON : Dégradation du projet à définir.

B) LIEU D'ACTIVITES DE LA PETITE ENFANCE

A compter de fin septembre 2012, le local actuel de la médiathèque sera réservé aux activités et au matériel de la petite enfance.

C) INAUGURATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Nom de la maison : « *Jeanne FUSIER-GIR, Comédienne – Charles GIR, Peintre-Sculpteur* ».

Date de l'inauguration : dimanche 23 septembre 2012.

D) CHANGEMENT DU LOGICIEL DU SITE INTERNET DU VILLAGE

Le Logiciel « CAP info » utilisé actuellement devant être obsolète en février 2015 et dégradé d'ici là, le Conseil Municipal décide de rechercher une solution d'ici fin 2012.

E) RENOVATION DES PLAQUES ANCIENNES DU VILLAGE

G. GIROUT propose de rénover les trois plaques anciennes « kilométriques et de règlementation de la circulation » encore visibles dans le village. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

F) CREANCES IRRECOURABLES

La somme de 14.634,80€, constituée de loyers et concessions de cimetière non recouverts et datant de 1990 à 1998, fait l'objet d'une demande d'annulation sur le budget communal par le Trésor Public.

Mr le Maire adressera un courrier à la Perception de Marines et la Trésorerie Principale de CERGY, expliquant le refus du Conseil Municipal d'annuler cette créance ; une copie de ce courrier sera adressée à Monsieur le Préfet.

INFO : Départ de Monsieur Jean-Marie DUHAMEL Trésorier Principal de Marines, par mutation dans les Yvelines.

G) PARC EOLIEN

Pour information, le Conseil Municipal a donné pouvoir à A. ROCHETTE délégué du P.N.R, afin de donner l'avis du Conseil Municipal, défavorable à 80% sur l'implantation d'éoliennes sur le territoire du parc, au comité syndical du Parc Naturel Régional du Vexin Français.

H) LA FERME DE BERVAL

Le Conseil Municipal donne son accord pour la pose de deux panneaux dans le village, indiquant la direction vers « la Ferme de Berval », ces panneaux seront fournis et mis en place par Monsieur Jean GUILLARD.

I) SUBVENTION DU PNR – ECLAIRAGE PUBLIC

Une demande de subvention va être demandée au P.N.R. concernant l'éclairage public dans les rues de l'Isle, du Vexin, du Bois Quéris et dans le hameau de Butel.

J) RALENTISSEUR DE SECURITE RUE DE BUTEL

Un devis sera demandé à la direction des routes du Conseil Général du Val d'Oise pour la mise en place potentielle de ralentisseurs dans la rue de Butel.

K) COUT DE TELEPHONIE

Le Conseil Municipal donne son accord pour procéder au changement de standard téléphonique de la Mairie ; cette opération apportera une économie annuelle de 330€.

L) DEMANDE SUBVENTION – DOMI V.I.E.

En 2011, l'association DOMI VIE a livré 73 repas sur la commune de Grisy Les Plâtres, dans ce contexte elle demande la possibilité d'obtenir de la mairie une subvention de 142,70€, pour l'année 2012.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de se rapprocher du C.C.A.S. pour la prise en charge de cette subvention.

M) RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS DE LA PLACE DE L'EGLISE.

Un devis sera demandé à des entreprises spécialisées pour procéder au nettoyage et à la rénovation du monument.

N) SUBVENTION DU PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS

Lors de sa réunion de juin, le comité syndical du parc a accordé au village une subvention de 2450€, pour la mise en place d'une nouvelle zone paysagère, rue de Cormeilles et six points paysagers à créer ou à rénover à l'automne prochain, pour un coût de : 3500€HT.

O) LOI SUR LA MAJORATION DE 30% DES DROITS A CONSTRUIRE

Un groupe de travail est chargé de fournir aux membres du conseil et aux habitants un argumentaire sur les conséquences positives et négatives de l'application de la loi du 20 mars 2012, afin de prendre une position sur son application ou non sur le territoire de la commune.

P) TRAVAUX D'ENTRETIEN DE L'ECOLE

Conformément aux décisions prises lors du Conseil de l'Ecole de juin, des travaux de peinture et d'entretien courant seront menés pendant le congé scolaire d'été.

La séance est close à **22H30**

Le Maire,
C. SORET